

## **Motion présentée par les représentants élus des personnels d'éducation**

La dotation, en heures-postes, allouée au lycée Marguerite de Flandre de Gondecourt est très insuffisante et ne permettra pas un fonctionnement satisfaisant du lycée à la rentrée 2012.

En effet, l'an dernier, à la même date, la dotation était de 1898 heures (1700 HP et 198 HSA) ; elle tombe cette année à 1865 heures (1658 HP et 207 HSA). Dans le même temps, les effectifs attendus au lycée augmentent (1356 élèves prévus à la rentrée 2011, 1364 élèves accueillis à la rentrée 2011 et 1384 élèves prévus pour la rentrée 2012).

D'une part, la dotation globale diminue : cela signifie moins d'heures d'enseignement par élève.

Nous ne comprenons pas cette diminution : nos effectifs augmentent et le Ministre de l'Education nationale avait dit que la réforme des lycées devait s'effectuer à moyens constants.

D'autre part, cette diminution porte exclusivement sur les heures-postes et on constate l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires : cela signifie davantage d'HSA à répartir entre moins d'enseignants.

La situation se détériore chaque année et n'est plus tenable au lycée.

Les calculs effectués pour la dotation en regroupant les élèves par « paquet » de 35 plutôt qu'en tenant compte des spécificités liées à l'établissement conduisent à limiter l'offre proposée aux élèves. Par exemple, aucun enseignement de langue vivante approfondie ne pourra être proposé aux élèves de 1<sup>o</sup>L à la rentrée prochaine.

Cette dotation oblige la fermeture d'une terminale L qui fait suite à la fermeture d'une première L l'an dernier. Ces fermetures font suite à la mise en place de la réforme du lycée qui a tout fait pour détruire à petit feu la filière littéraire. C'est est inacceptable et nous demandons les moyens nécessaires à la conservation de deux classes dans chaque niveau pour la filière littéraire afin de pouvoir retrouver une attractivité plus importante de la part des élèves.

La diminution des heures-postes conduit à des suppressions de postes ou à des propositions de CSD dans certaines disciplines alors que le nombre d'heures supplémentaires restant dans la discipline est supérieur au nombre d'heures données à l'extérieur ou rendues complètement par la suppression d'un poste.

Ainsi en Espagnol, un CSD de 9h est proposé alors qu'il reste 11 HSA pour seulement trois professeurs susceptibles de pouvoir les assumer ; en SES, un CSD de 6h est proposé alors qu'il reste 16,5 HSA pour quatre professeurs ; en histoire géographie, un CSD de 12h est proposé pour 17 HSA restantes pour créer un poste spécifique DNL italien ce que nous refusons ; en SVT, un CSD de 6 heures est proposé pour plus de 20 HSA, en sciences physiques, on propose la suppression d'un poste alors qu'il restera encore 21 HSA ; en lettres, un CSD de 9h est proposé pour plus de 13 HSA restantes ; suppression complète d'un poste en anglais alors qu'il reste 16 HSA.

Le volume trop important d'HSA conduit à ne pas donner d'heures à effectifs réduits dans certaines disciplines puisqu'elles ne pourront pas être assumées. Un tel choix sera lourd de conséquences pour les élèves : impossibilité matérielle d'accéder aux salles informatiques, difficultés accrues par l'absence de travail en petit groupe... C'est le cas de la Philosophie pour laquelle aucune heure à effectif réduit n'est prévue : après une suppression de poste, il ne restera que trois professeurs dans la discipline et il leur sera impossible d'effectuer davantage d'heures supplémentaires !

La charge de travail des professeurs sera particulièrement lourde à la rentrée prochaine avec la mise en place de la réforme des lycées à la fois au niveau des classes de terminale générale et des classes de première STMG.

Dans ces conditions, les professeurs ne peuvent pas ou ne souhaitent pas assumer davantage d'heures supplémentaires qui, de surcroît, devront s'effectuer devant des classes aux effectifs de plus en plus lourds. C'est de la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves et du respect que nous portons à notre métier dont il est ici question.

Pour toutes ces raisons, il est absolument nécessaire d'abonder la dotation en heures-postes allouée au Lycée Marguerite de Flandre.

Enfin, il serait d'actualité de supprimer la filière STMG de notre établissement pour la transférer au LP de Seclin, les élus tiennent à manifester leur plus vive opposition à ce transfert. Cette filière est une voie de démocratisation importante pour l'ensemble de nos élèves et qui permet des débouchés solides. Ce transfert aurait de graves conséquences sur l'orientation des élèves car l'on sait que changer d'établissement est très mal vécu pour les élèves. De plus, cela aura des conséquences importantes en terme d'emploi dans notre établissement, tant pour les collègues d'éco gestion que pour les collègues des disciplines générales travaillant dans cette filière. Il est absolument nécessaire que l'établissement conserve cette filière et nous demandons au rectorat de nous recevoir pour faire le point sur ce dossier et sur l'ensemble des points soulevés dans cette motion.